

CSM CCAS SUSPENSIONS



Isolé



Famille

Pourcentage du salaire plafonné au PMSS*

CSM CCAS SUSPENSIONS

1,117 %

1,970 %

Les cotisations comprennent la Taxe de Solidarité Additionnelle sur la base du taux en vigueur : 13,27 %

* PMSS 2022 : 3 428 €

energiemutuelle.fr

66 avenue du Maine
75014 PARIS

0 969 32 37 37 Service gratuit
+ prix appel

Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité SIREN 419 049 499 - APE 6512Z
Mutuelle soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR),
4 place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS Cedex 9

